



Le programme national FSE + doit permettre, dans ses priorités 3 & 4, d'améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques, ainsi que promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain.

En proposant un appel à projets transversal dédié aux métiers de l'humain, intitulé
"Accompagnement des Métiers de l'humain : formation, égalité et qualité de vie au travail"
la DREETS Nouvelle-Aquitaine ambitionne d'accompagner les salariés des secteurs
de la santé, du médico-social et du social (personnels des activités hospitalières, personnels des hébergements médicalisés pour des publics âgé, jeune ou handicapé, les salariés de l'aide à domicile et de la petite enfance).

En articulant montée en compétences, qualité de vie au travail et égalité professionnelle, cet appel à projets pourra concourir à renforcer l'attractivité et la valorisation de ces métiers essentiels, en démontrant que l'investissement dans le capital humain constitue un levier stratégique pour améliorer durablement les conditions de travail et l'épanouissement professionnel des salariés de ces secteurs.

L'appel à projets... en bref !

⇒ Objectifs :

- Mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, améliorer l'accès à la formation et à la qualification des salariés ;
- Contribuer au renforcement des certifications existantes en lien avec les métiers en tension, accompagner l'ingénierie de formation et développer des outils de veille et de partage des données visant la coordination d'acteurs territoriaux et l'identification des compétences ;
- Favoriser la participation équilibrée des femmes et des hommes sur le marché du travail, réduire les inégalités dans la vie professionnelle et améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en favorisant des conditions d'emploi plus adaptées aux salariés ;
- Accompagner l'expérimentation de nouvelles modalités organisationnelle du travail ;
- Prévenir les risques professionnels affectant la santé professionnelle ;
- Encourager la diversité et l'inclusion sur le marché du travail, par le maintien dans l'emploi des seniors et les travailleurs fragilisés ;
- Améliorer les conditions de travail pour promouvoir la qualité de vie et la santé des employés.

⇒ Actions visées :

- Actions visant à accompagner et à anticiper les mutations économiques de entreprises et acteurs locaux et la formation continue des actifs ;
- Actions visant à faciliter l'articulation des temps de vie, l'accès à des modes de garde d'enfants ou à améliorer l'accès et le maintien en emploi des « aidants » ;
- Actions visant à améliorer la qualité de vie au travail, à promouvoir la santé au travail, à favoriser le vieillissement actif et le maintien en fonction des salariés en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- Actions visant à renforcer la capacité des partenaires sociaux et des parties prenantes à mener un dialogue social constructif et efficace sur les thématiques via des formations et des accompagnements.

⇒ Candidats éligibles :

Tout type de structure ayant une compétence, une expertise dans le domaine, tout organisme susceptible de proposer un projet en lien avec les actions visées dans le cadre de cet objectif spécifique. Les collectivités et leurs groupements sont exclus du présent appel à projets.

Les opérations collaboratives (dites "chef de filât" ou "en consortium") sont éligibles, à condition que le chef de file soit porteur expérimenté en termes de fonds européens.

⇒ Public cible :

- Actifs occupés ;
- Salariés des secteurs RH des entreprises ;
- Entreprises, branches professionnelles, collectivités, employeurs, partenaires sociaux, associations.

⇒ Période de réalisation possible des opérations : 1er janvier 2027 - 31 décembre 2028

⇒ Enveloppe disponible : 1 700 000 €.

Cet appel à projets permet de déposer des demandes sur trois thématiques relevant de trois objectifs spécifiques distincts (OS G, OS C ou OS D). Un seul objectif spécifique peut être visé par demande.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 janvier 2027.

Un webinaire de présentation de l'appel à projets est prévu le mardi 3 novembre de 10h30 à 12h, inscription au lien suivant :

[Inscription.](#)

Des rendez-vous individuels pourront être demandés après ce webinaire ([Prise de rendez-vous](#)).

FSE +
Priorité 3
OS G
&
Priorité 4
OS C & D